

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	- (1993)
<b>Heft:</b>	52-53: De l'autre côté du soleil
 <b>Artikel:</b>	Chaudières à Mazout révolutionnaires : les Suisses éliminent le soufre
<b>Autor:</b>	Luque, Jean
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-847992">https://doi.org/10.5169/seals-847992</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHAUDIÈRES À MAZOUT RÉVOLUTIONNAIRES

**Les Suisses éliminent le soufre**

Etat indépendant. Le Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE) charge de préparer l'établissement d'installations diplomatiques. Cette mission n'a pas d'autre nom que "l'ambassade suisse à la frontière de Macédoine".

**DVA:** La Commission de l'économie et des relations du Conseil des Finances demande en faveur du passage de l'ICM à la TVA et propose d'en faire passer moins de 10% de la taxe produite de l'importation d'essence des huiles minérales.

**POLOGNE:** L'Assemblée des délégués de l'Assemblée nationale votera la loi sur les émissions de CO<sub>2</sub>.

PAR JEAN LUQUE

**Heureuse nouvelle dans le ciel gris de l'industrie des machines helvétiques. Le fabricant de chaudières à mazout Strelbel SA, à Rothrist (AG), présentait, il y a quelques mois, une chaudière révolutionnaire qui réduit pratiquement à zéro les émissions de dioxyde de soufre, tout en diminuant la consommation de fuel. Il est vrai que pour répondre aux normes de l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPAIR 1992), les fabricants de chaudières doivent réaliser des prodiges technologiques.**

Plusieurs informations sont disponibles sur le sujet.



Ensuite, deux documents distribués ce jour-là dans les salles postales.

Nombreuses exceptions.

**NATIONALITÉ:** Les étrangers pourraient obtenir le passeport suisse deux fois plus vite. La Commission des institutions politiques du Conseil National propose par effet d'abaisser la durée de résidence minimale pour les étrangers désireux d'acquérir le passeport suisse. Ainsi, le temps de résidence minimum pour les naturalisations ordinaires passerait de 12 à 6 ans, de 5 à 3 ans pour une naturalisation familiale secondaire lorsque l'épouse de

en vigueur l'année dernière, Neotherm est largement en dessous des valeurs limites. De plus, il est évident que tout ce qui réduit les émissions de dioxyde de soufre est favorable à l'environnement. C'est pour cela que, d'ici 1994, nous voulons faire baisser la teneur en soufre du diesel des 0,2% actuels à 0,05%".

néant. Un progrès considérable quand on sait les ravages occasionnés par le dioxyde de soufre dans certains pays d'Europe de l'Est.

**Pour les villas**

Oskar Barcella, un des cadres de Strelbel SA, n'est pas peu fier de cette prouesse technologique : "Cela fait des années que nos spécialistes travaillent sur ce système unique qui condense et épure les gaz de fumée. Pour l'instant, à cause de son volume, Neotherm ne s'adresse qu'à la gamme de puissance de 12 à 23 KW. C'est-à-dire l'équivalent d'une ou de deux villas jumelées. Mais nous continuons les recherches pour obtenir une chaudière plus puissante". A l'Office fédéral de l'environnement, Andreas Liechti est favorablement impressionné par cette chaudière Neotherm : "Par rapport aux normes OPAIR 1992, qui sont entrées

**L**a Suisse est un des pays les plus stricts en matière de protection de l'air. Cela se traduit pour les fabricants de chaudières à mazout par une chasse effrénée aux émissions de monoxyde de carbone (CO), aux hydrocarbures imbrûlés (HC) et aux oxydes d'azote (NOx). L'un de ces constructeurs, les usines Strelbel SA, en association avec la Zinguerie de Zoug, est parvenue à mettre au point un nouveau système baptisé Neotherm. Ses particularités : garantir un meilleur rendement thermique en obtenant un taux d'émissions de NOx deux fois inférieur aux normes OPAIR 1992. Mais surtout, les émissions de dioxyde de soufre sont quasiment réduites à

**La Rolls Royce des chaudières**

Neotherm, que certains professionnels ont déjà baptisé la "Rolls Royce des chaudières à mazout", suscite l'intérêt des installateurs et des bureaux d'ingénieurs. "Bien sûr, elle est 30% plus chère qu'une chaudière classique. Mais, en Suisse, cela ne représente pas vraiment un handicap. Les clients privilient souvent la protection de l'environnement. Par contre à l'étranger, les critères économiques l'emportent encore largement sur les considérations écologiques", explique Oskar Barcella. Un marché international qui à long terme devrait pourtant se révéler extrêmement intéressant pour le savoir-faire helvétique. ■